



INFO « CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939-1945. »

Mai 2012

EDITORIAL

de Madame Simone d'HERS-BEZER
Présidente de C.M.I. 39-45

Il y a bien longtemps que je ne me suis adressée à vous ... Certes, c'est regrettable, mais non volontaire. Sachez que, malgré des raisons diverses qui tiennent à la santé, à l'âge, à la famille et à du découragement aussi – je suis votre présidente depuis 1996 ! - je ne cesse de penser à notre association et à veiller à la défense permanente de la mémoire de nos soldats, morts pour la France, en Indochine, durant la seconde guerre mondiale... Ce travail de mémoire, à poursuivre constamment, partout et sans compromission, requiert une présence et une participation constantes auprès de nos institutions de tutelle, vous le constaterez, ci- après, dans mon rapport moral.

Le vandalisme, dont a été victime en novembre dernier notre plaque commémorative située dans le Jardin des Tuileries, m'a profondément blessée. Jamais, depuis sa création (1985) cette plaque n'avait été profanée ! Cette blessure, que vous devez ressentir comme moi, doit être réparée... Après un temps de découragement, je vais reprendre le combat, maintenant que les incertitudes dues aux dernières élections présidentielles sont levées. Je vous tiendrai au courant des suites de cette affaire.

Une autre action, en cours depuis plus d'un an, n'a pas encore abouti... Il s'agit d'obtenir de notre Ministère, la duplication en 100 exemplaires, de notre exposition itinérante « L'INDOCHINE , DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE » afin que ces duplications accompagnent les 100 exemplaires de l'Exposition « La guerre d'Indochine 1946-1954 » faite par les services de l'ONAC en 2005 et qui sont à la disposition de tous, dans chaque département. Ainsi, lorsque l'exposition de l'ONAC sortira dans un établissement scolaire ou dans toute autre circonstance, elle sera accompagnée de la nôtre, qui explique magnifiquement l'œuvre de la France en Indochine avant 1939, et les événements qui ont suivi de 1939 à 1945 », juste AVANT la Guerre d'Indochine. Ainsi les deux expositions formeront « un tout » parfaitement pédagogique. Cette idée, exposée déjà deux fois en haut lieu, a été bien perçue ... Elle ne demande qu'à être poursuivie avec ténacité ... Je vous tiendrai au courant de la suite de cette action.

Un autre désir profond, qui nous préoccupe tous, reste en instance de solution. C'est celui de la Mémoire de l'œuvre française en Indochine et des guerres de 1939-1945 et d'Indochine 1945-1954. Au sein de C.N.E.A.I. (Comité nationale d'Entente des Anciens d'Indochine) la question d'une fondation « Indochine » est étudiée ; la chose n'est pas facile, ni évidente. Bien des obstacles apparaissent, en particulier celui du financement mais l'idée d'une fondation pour cette mémoire fait son chemin et j'ai l'espoir qu'elle aboutisse ... Ce sujet est, à l'évidence, celui que, seul, le C.N.E.A.I. est habilité à traiter. Seul, le C.N.E.A.I. peut être entendu valablement !

Je terminerai ce mot par un hommage à notre Président d'honneur, mon prédécesseur, le Général Georges ROUDIER et à son épouse. Le Général ROUDIER vient de nous quitter en mars dernier ; il a été notre Président pendant 18 ans et a donné à notre association une audience certaine auprès de nos autorités nationales. Grâce à cette reconnaissance, nous avons toujours été reçus et écoutés avec respect et intérêt. Avec lui, disparaît le dernier membre fondateur de CMI 39-45 qui a combattu les Japonais. Nous ne sommes, maintenant, que des « descendants » à porter la responsabilité de cette période de l'Histoire.

Que sa famille et tous ses amis de C.M.I. 39-45 soient assurés de toute ma compassion.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE **tenue à Paris le 10 Mai 2012**

PREAMBULE : Entre le nombre des procurations et les personnes présentes, le quota est largement atteint. L'Assemblée Générale peut se tenir valablement.

Madame la Présidente ouvre la séance vers 11 heures en évoquant la mémoire de nos membres disparus, depuis notre dernière assemblée et particulièrement celle de notre Président d'Honneur, le Général Georges ROUDIER le 21 mars dernier. Le décès du général ROUDIER a été suivi de quelques jours par celui de son épouse début Avril. Cette évocation est suivie d'une minute de silence.

RAPPORT MORAL : La Présidente énumère les diverses activités, congrès ou réunions où elle a représenté l'association depuis l'Assemblée générale 2011.

en 2011

- Le congrès de l'ANAPI les 20 et 21 mai à Paris,
- Le 8 juin cérémonie nationale sous l'Arc de Triomphe en hommage à tous les morts pour la France en Indochine.
- Le 23 juin réunion du C.N.E.A.I. à Paris.
- Le 5 juillet, Conseil d'administration de CMI 39-45, chez Madame de Vanssay.
- Le 2 Septembre : cérémonie sous l'Arc de Triomphe à Paris avec la présence de jeunes enfants, tous descendants de nos combattants d'Indochine 39-45 et de plusieurs adhérents.
- Le 13, 14 et 15 septembre : Congrès de la Fédération nationale André Maginot à Toulouse.
- Le 24 septembre à Colombey- les -deux -Eglises, au cours d'une cérémonie, Madame d'Hers-BEZER rencontre Mme NEAU-DUFOUR, conseillère « Histoire », déjà rencontrée au Ministère en vue du duplicata de notre exposition itinérante ...

En 2012 :

- Le 18 janvier, vœux du Ministre de la défense aux Invalides,
- Le 11 mars : messe en mémoire de tous nos « morts pour la France » en Indochine au cours de la seconde guerre mondiale, à la chapelle de l'Ecole Militaire de Paris en présence de nombreux adhérents,
- A 13 heures, déjeuner de cohésion « Indochine » à Chinatown réunissant plus de 120 personnes, à l'initiative de Mesdames Christine JOUAN et Corinne LAROQUE, filles du professeur LAPIERRE et selon le vœu de celui-ci,
- Le 19 mars à la Cathédrale Saint-Louis des Invalides en présence de Monsieur François FILLON, Premier ministre et de nombreuses personnalités, ont eu lieu les obsèques de Pierre SCHOPPENDORFER,
- Les 20,21 et 22 mars, au cours du séminaire des Présidents des associations membres de la Fédération André Maginot, à NEUVY-SUR-BARANGEON, Madame la Présidente a eu l'opportunité de rencontrer Monsieur Rémy ENFRUN, directeur de l'ONAC avec qui elle a pu

s'entretenir de nos problèmes de vandalisme de notre plaque et de notre problème de duplicata de notre exposition. Il lui a promis son aide et son appui. La Présidente mettra cette offre à profit maintenant que le temps électoral semble passé

- Le 9 mai : Assemblée générale de « la Flamme sous l'Arc de Triomphe » dont nous sommes membre.

Il est essentiel de participer le plus souvent possible aux activités qui nous concernent, afin d'être toujours présents et reconnus de nos autorités de tutelle dont nous avons encore besoin pour l'aboutissement de nos demandes mémorielles ...

Il est procédé au vote du rapport moral : aucune opposition, aucune abstention. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier, Monsieur Gérard d'HERS, présente les comptes en recettes et dépenses. Il constate que, inévitablement, les recettes sont en diminution, compte-tenu du nombre de nos adhérents qui se réduit pour cause de décès ; mais la générosité de nos membres qui arrondissent très souvent leur cotisation par des dons, permet d'atténuer le déficit.

Nos dépenses se résument essentiellement aux frais de cérémonie (gerbes, messe, transport...), de secrétariat (timbres, photocopies, papeterie...) de quelques remboursements de déplacements de membres du Conseil d'Administration non parisiens et surtout du coût de l'assurance de notre exposition itinérante.

Ce rapport est suivi du compte-rendu du vérificateur aux comptes, le Colonel LACOMME, qui atteste de la véracité de ces derniers. Il est procédé au vote, sur proposition du vérificateur. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après le décès de plusieurs membres, deux candidats se sont proposés et ont été élus à l'unanimité : Madame Emmanuelle ORTOLI, fille de Monsieur le Ministre François-Xavier ORTOLI décédé, et Madame Sylviane VURLOD- DEMBOURG. Tous les autres membres du Conseil d'Administration, présents ou représentés, se représentent et sont élus à l'unanimité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION se compose ainsi :

Mesdames : Simone d'HERS -BEZER, Denise ROTTIER, Jeanine FOLTZER, Christine JOUAN-LAPIERRE, Corinne LAROQUE-LAPIERRE, Emmanuelle ORTOLI, Sylviane VURLOT-DEMBOURG.

Messieurs : Général Michel PRUGNAT, Colonel Jacques MARIET, Loïc de LABORIE, Gérard d'HERS, Jacques CHEVALIER, Pierre DOAN, Jean-Pierre MARQUETTY, Bernard DESCAMPS, Daniel JOUIN ;

QUESTIONS DIVERSES :

Mme François-Xavier ORTOLI et sa fille ont offert à l'Association 3 livres concernant Monsieur le Ministre François Xavier ORTOLI « François-Xavier ORTOLI, l'Europe, Quel numéro de téléphone ? » Editions Descartes et Compagnie. ISBN 978-2-84446-198-8

Chacun a pu s'exprimer et obtenir des réponses.

Il est rappelé que tous les descendants des membres de CMI 39-45 sont les bienvenus dans l'association pour adhérer, participer aux moments importants et porter la mémoire de leur père, grand-père ou arrière- grand-père décédé ; pour aussi rédiger leurs souvenirs, classer leurs photos ou sauver des documents avant que le vent de l'oubli ne les submerge ...
Selon les régions, ils peuvent trouver de l'aide auprès des membres de CMI 39-45.

La séance est levée à 16h30.

La réunion avait lieu chez Mme de VANSSAY que l'association remercie tout particulièrement pour sa fidélité et son hospitalité.

Janine FOLTZER, RAPPORTEUR DE SEANCE.

Compte-rendu du Conseil d'administration

qui s'est tenu à la suite de l'assemblée générale le 10 mai 2012 à 16h30.

Le Conseil n'avait qu'une question à l'ordre du jour :

Election des membres du Bureau de l'Association :

- Mme d'HERS-BEZER, malgré sa proposition de renoncer à la Présidence, est réélue à l'unanimité, moins une abstention : la sienne.
- Le Colonel Jacques MARIET, ancien vice-Président, accepte la co-présidence et est élu à ce poste à l'unanimité.
- Le Général PRUGNAT, Vice-Président est réélu à l'unanimité.
- Monsieur Loïc de LABORIE, Secrétaire général est réélu à ce poste à la majorité.
- Monsieur Gérard d'Hers, Trésorier, est réélu à l'unanimité,
Avec l'accord de tous :
- Mademoiselle Janine FOLTZER sera le rapporteur de Séance.
- Monsieur Bernard DESCAMPS est notre porte-drapeau.
- Le Colonel Philippe LACOMME est notre vérificateur aux Comptes.

INFORMATION IMPORTANTE

S'adressant surtout à tous nos adhérents de la région parisienne

Au musée dédié au Maréchal LECLEC DE HAUTECLOQUE et à Jean MOULIN, situé 23 allée de la deuxième DB Jardin Atlantique 75015 PARIS, au-dessus de la gare Montparnasse (on peut y accéder par l'intérieur de la gare), **Madame LEVISSE-TOUZE** Conservateur de ce musée, donnera une **conférence le samedi 9 juin prochain de 10h à 12h : « L'Indochine pendant la guerre mondiale 1939-1945 »**.

Que tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire et particulièrement à l'Indochine n'hésitent pas à assister à cette conférence.

RAPPEL : A PARIS – et peut-être ailleurs aussi, sur votre initiative - le dimanche 2 septembre prochain, aura lieu, comme tous les ans, la cérémonie sous l'Arc de Triomphe en commémoration de la Victoire des Alliés sur le Japon impérialiste, qui mit fin à la seconde guerre mondiale :

Vous êtes tous invités à participer à cette cérémonie qui se déroulera de 18 h à 19 heures.

Cette année, ce sera un dimanche ! Alors, faites participer tous vos proches et amis et particulièrement les enfants.

Ils seront accueillis individuellement par le général CUCHE, Président du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Chaque enfant signera le Livre d'Or ! même ceux qui ne savent pas écrire leur nom ... et recevront ensuite un certificat d'honneur à leur nom ... Ceux qui ont déjà participé restent très impressionnés.

Si vous comptez venir avec des enfants, prévenez Mme d'HERS-BEZER (1), Afin qu'elle puisse prévoir suffisamment de fleurs pour que chaque enfant puisse en déposer une sur le tombeau du Soldat inconnu.

(1) Par téléphone ou fax, 01.69.24.06.59 ou

Par message électronique : cmi.1935-1946@hotmail.fr

TRESORERIE :

Le trésorier remercie tous ceux et toutes celles qui ont réglé leurs cotisations à l'occasion de l'assemblée générale et il le rappelle à ceux qui ont oublié de le faire qu'il est toujours temps de régulariser sa situation (la cotisation est toujours à 20 euros). Il les en remercie très vivement, la survie de l'association en dépend.

Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945

Association loi de 1901, Affiliée à la Fédération A.Maginot- G.09

42 avenue Carnot-91600 SAVIGNY- SUR -ORGE